



Cote : en cours

Nom du fonds : Annick DELHAYE

Dates extrêmes : [2010-2015]

Importance matérielle : 5 cartons de déménagement

Producteur : Annick DELHAYE, vice-présidente du Conseil régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), déléguée au développement soutenable, à l'environnement, l'énergie, et au climat, et conseillère régionale rattachée au groupe Europe Ecologie-Les Verts

Notice biographique : Annick DELHAYE a voyagé et travaillé à l'étranger, dans l'agrumiculture aux Etats-Unis et en Algérie et a enseigné le français au Brésil. En France, elle a travaillé pendant 15 ans aux Assedics puis a été chargé de mission dans des grands groupes avant de devenir pour une quinzaine d'année conseillère principale d'éducation (CPE). Elle est aujourd'hui retraitée de l'Education nationale.

Membre du syndicat CFDT-SGEN, juge aux prud'hommes et présidente du conseil des prud'hommes d'Aix en Provence, elle a été conseillère municipale de la ville d'Aix-en-Provence dans la majorité de 1989 à 1995 et actuellement (en 2015) dans l'opposition à Eguilles, où elle réside.

En **2004** : débute son mandat au Conseil régional, elle est **vice-présidente du Conseil régional PACA, déléguée à l'écologie, l'environnement et le développement durable**. Elle permet à la région de devenir leader dans les secteurs de la maîtrise de la demande énergétique, de l'efficacité et sobriété énergétique et des énergies renouvelables avec le programme AGIR. Elle a soutenu l'Agenda 21 régional et les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable, ainsi que la création de nouveaux Parcs Naturels Régionaux et de réserves naturelles régionales. Elle a contribué à la mise en place d'un schéma régional de la ressource en eau, le SOURCE (schéma d'orientation pour une utilisation raisonnée et solidaire de la ressource en eau).

2010 : nouvelle mandature. **Vice-présidente du Conseil régional PACA, déléguée au développement soutenable, à l'environnement, l'énergie et au climat.**

Elle poursuit son travail sur les économies d'énergie à travers la démarche AGIR+ pour l'énergie et la planète et le plan climat énergie régional (PCER), volet énergie de l'Agenda 21. En partenariat avec Annabelle Jaeger, déléguée à la biodiversité, elle met en place une stratégie régionale de la biodiversité. Annick Delhayé a quitté son poste au sein du Conseil régional lors des élections régionales de décembre 2015, depuis la région PACA est gouvernée par une majorité Les Républicains, UDI et MoDem et une opposition FN.

Présentation du contenu : le contenu n'est pas connu. Le fonds est en cours de classement

Instrument(s) de recherche : en cours de rédaction

Modalités d'entrée : don effectué à la Fondation à la fin de l'année 2015

Statut juridique : privé.

Condition de consultation : libre dans le respect de la législation sur les archives, des droits d'auteurs et dans le respect de la vie privée